

Bibliotheek van OE

12385



# ARCHAEOLOGIA BELGICA

J. MERTENS

25

Fouilles de Substructions Gallo-romaines  
à Saint-Symphorien (Hainaut).

---

(EXTRAIT DES *Annales du Cercle Archéologique de Mons*,  
tome 62, 1955, pp. 59-78).

---

BRUXELLES

1955

DE L'ETAT  
Bruxelles

25

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

J. MERTENS

25

Fouilles de Substructions Gallo-romaines  
à Saint-Symphorien (Hainaut).

---

(EXTRAIT DES *Annales du Cercle Archéologique de Mons*,  
tome 62, 1955, pp. 59-78).

---

BRUXELLES

—  
1955



# Fouille de substructions gallo-romaines à Saint-Symphorien (Hainaut)

par

J. MERTENS.

## I. Historique de la fouille.

Vers les années 1888-89, plusieurs carrières à phosphate étaient exploitées simultanément à Saint-Symphorien ; dans l'une d'elles, appartenant à M. Galesloot et sise entre le moulin à vent et le village, à 400-500 m environ de la route de Mons à Charleroi, furent découvertes, en juin 1888, des substructions romaines. Un groupe d'archéologues composé de MM. de Loë, de la Roche, Saintenoy, de Munck et van Sulper se rendit sur les lieux et y fit les constatations d'usage. Cette découverte fit l'objet d'une communication à la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles par le baron de Loë, au cours de la séance du 8 janvier 1889 (1). Nous lui empruntons les renseignements suivants : « Il existait encore (lors de la visite du groupe mentionné plus haut), des parties de murailles longues de 4 et même de 8 m et qui se coupaient à angle droit. Ces murs de fondation, construits sans soin avec des moellons les plus divers, en tufeau de Cibly, en craie, en silex, en grès landénien et en tuf, avaient 50 à 64 cm d'épaisseur et descendaient à 75 cm en dessous du niveau du sol. Dans une des parois de la carrière, près de la surface, on remarquait la coupe d'une aire faite en craie blanche, ayant servi probable-

---

(1) Parue dans les *Annales de la Soc. Archéol. de Brux.*, III / 1 (1889), pp. 23-25. Cfr également A. DE LOE-E. DE MUNCK, *ibid.*, 4 (1890), p. 426 ; E. DE MUNCK, *ibid.*, 15 (1901), pp. 500 sv. et R. DE MAEYER, *De Romeinsche Villa's in België. Inventaris*, I, p. 94.

ment de pavement ». Parmi les débris recueillis alors sur place, citons, outre des matériaux de construction, tels que tuiles, carreaux, moellons, etc., les fragments d'un dolium, un tesson de terre sigillée, un clou, des tessons de vases de toutes formes et de toutes couleurs, et un fragment de tuile portant l'empreinte d'une patte de chien ou de chat. Antérieurement on avait trouvé, au même endroit, un tesson de tasse en terre sigillée, portant la marque du potier VIMPVS.

Au nord de la carrière en question, un second puits à phosphate fut exploité vers la même époque.

## II. La campagne de 1951.

### A. LE SITE (fig. 1 et 2).

Depuis plusieurs années déjà, toutes ces exploitations sont abandonnées. Entre les deux carrières mentionnées ci-dessus, s'étend un terrain cultivé, large de 33 m et long de 62 m, section cadastrale : B n° 464. Cette parcelle, faisant partie des « Champs du Moulin », est située à 49 m d'altitude, au lieu-dit « A Marache » sur une légère pente nord-ouest, descendant vers les basses prairies le long du Rieu de Ville, affluent de la Trouille. D'après les découvertes de 1888 et dont M. Houzeau de Lehaie, l'un des propriétaires du terrain, avait conservé le souvenir, les fondations devaient continuer dans cette partie non encore exploitée. Comme pendant l'hiver, le terrain reste libre, M. Houzeau de Lehaie signala l'occasion et des sondages préliminaires furent effectués à partir du 22 novembre 1950. Le travail s'annonçant favorablement, nous fûmes chargés de procéder à un examen systématique. Commencées avec l'aide bénévole de quelques boy-scouts montois, le 1<sup>er</sup> décembre, et continuées avec plusieurs interruptions jusqu'au 12 décembre par M. Lefort, surveillant du « Musée du Silex » de Spiennes, les recherches furent reprises avec une équipe de quatre hommes du 12 au 27 janvier 1951.

Toute la parcelle fut coupée par des tranchées parallèles et obliques, larges de 1 mètre. Comme dans la partie occidentale, une couche de chicorées entravait le travail, nous n'avons pu y

constater l'existence des murs qu'à l'aide de la sonde. Pendant toute la campagne nous eûmes à nos côtés M. Houzeau de Lehaie à qui nous sommes redevables de nombreux renseignements des plus utiles.

#### B. LES SUBSTRUCTIONS (fig. 3 et 4).

Comme il est dit plus haut, le sous-sol fut exploité jadis pour son gisement de phosphate tricalcique ; celui-ci est contenu sous la forme de grains sableux, dans l'assise secondaire crétacée dénommée *craie brune de Ciplly* qui est, au point considéré, la partie supérieure des roches d'âge secondaire.

Les assises tertiaires y manquent, mais elles sont représentées dans certaines carrières voisines ; il en résulte que, au point considéré, le limon hesbayen repose directement sur la craie brune altérée en sa partie supérieure ; l'ensemble est surmonté du limon récent dont la partie supérieure constitue la couche arable (voir fig. 5).

Toutes les substructions romaines à Saint-Symphorien dépassent à peine la profondeur d'un mètre et reposent dans le limon récent.

Dès la première tranchée, nous pouvions localiser la couche romaine à environ 40 cm en dessous du niveau actuel : à cette profondeur gisent notamment des fragments de tuiles, des blocs de silex et, par endroits, une terre noire, provenant de la décomposition de matières organiques. Des traces d'incendie très nettes font défaut, quoique nous ayons relevé plusieurs morceaux de charbon de bois. Par endroits, le terrain est remanié jusqu'à une assez grande profondeur.

##### *Tranchée I.*

Outre les quelques fragments de tuiles, d'ossements d'animaux et de tessons (I-4I) (I) rencontrés à 50 cm de profondeur, cette tranchée révéla immédiatement l'orientation générale

---

(I) Ces numéros renvoient à l'*Inventaire général* conservé aux Archives du Service des Fouilles, à Bruxelles, où les objets sont catalogués sous la rubrique 50 S.

du bâtiment par les deux murs parallèles, *a* et *d*, distants de 3,50 m (fig. 4); ces murs en maçonnerie sèche se composent presque uniquement de rognons de silex, plus volumineux vers la base; l'épaisseur du mur est de 69/72 cm, la hauteur est conservée de 43 jusqu'à 100 cm en dessous du niveau actuel; les parois des murs et de la tranchée de fondation sont irrégulières. Les restes d'une assise en grès calcaire faite de petits blocs taillés en pointe et à face rectangulaire d'environ 15 × 10 cm constituent une indication intéressante pour la reconstitution de la superstructure; il s'agit probablement de la base du parement. Le mur *d* est de la même composition, mais le grès fait défaut; par contre on y retrouve des fragments d'un genre de tuf calcaire, de très mauvaise qualité; plusieurs pierres se sont écroulées le long des murs à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Entre les deux murs s'étale une couche de craie blanche, assez pure, épaisse de 10 à 21 cm, reposant sur une couche de terre remaniée assez foncée, contenant des fragments de tuiles et, surtout le long des murs, des tessons d'une poterie noire, non définissable (29-30). A l'est du mur s'étend sur une largeur de presque 3 m, une bande de silex, répandue irrégulièrement sur une épaisse couche de fragments de tuiles, posés à plat et provenant probablement de l'effondrement d'un toit; cette couche contenait plusieurs tessons, notamment de cruches, d'amphores et d'urnes noires (49-59).

#### *Tranchée II.*

Elle nous livra une autre limite du bâtiment, un mur *c*, est-ouest (prof. : 50-90 cm), se rattachant à angle droit au mur *a*; le mur *d* continue tout droit (prof. 60-125 cm). Même construction que dans la tranchée I, la largeur variant entre 65 et 71 cm. La couche de craie reparaît. Le long du mur *c* s'étale un massif de silex, épais de 20 à 27 cm, mélangé de tuiles; à l'est du mur *d* se trouve un tas de débris de tuiles et de tessons (54-62).

#### *Tranchée III.*

Celle-ci, pour la plus grande partie, à l'intérieur du bâtiment, présente plusieurs taches noires, indiquant des fosses de décombes; le niveau romain est jonché de débris de murs et de nom-

breux fragments de tuiles ; en dessous de celles-ci, on trouve des tessons de poterie ordinaire noire, de terre sigillée, des clous en fer (63-65, 70-74) et quelques ossements d'animaux. La tranchée coupe le mur *d* en H V : même construction en maçonnerie sèche (larg. 66 cm., prof. 52-120 cm). De part et d'autre du mur, des débris écroulés ; vers l'intérieur, beaucoup de grès et de tuf, ainsi que plusieurs restes de craie, retrouvée déjà entre les murs *a* et *d* dans les tranchées I et II. Sous le mur, le terrain est remanié ; quelques silex calcinés en D V avec des fragments minuscules de charbon de bois. Vers l'extérieur, la couche de débris se compose de silex, de tuiles, d'ossements parfois très gros, de clous ; la majorité des tessons et objets provient de BC V : clous, urnes grises et noires, fragment de verre bleuâtre et un disque en grès perforé (93-101).

#### *Tranchée IV.*

La couche romaine est nettement visible de 63 à 75/95 cm ; nombreux débris de tuiles, du tuf et du grès en GL VII ; en F VII, en dessous de la couche de tuiles, à 91 cm, un moyen bronze, à patine superbe (77) ; dans la couche romaine, un tesson en terre sigillée, avec marque du potier REGIN (121) et des ossements de grands animaux. En BE VII, des tessons de céramique ordinaire grise, brunâtre, noire (cruches, amphores, dolia), des clous, un bout de tuile avec empreinte de chien (79-120).

#### *Tranchée V-VI.*

Ces deux tranchées indiquent clairement la limite de l'établissement : on y retrouve quelques silex et des traces de fosses à détritits, remplies d'une terre noire grasse, d'ossements, de clous, de quelques tuiles et de beaucoup de tessons ; la fosse en BC V a 120 cm de profondeur et est remplie d'un mélange de terre noire, de silex et de tessons : mentionnons parmi les trouvailles un fragment de meule, une fibule en bronze (132), le fond d'un bol en terre sigillée décorée (133), des fragments d'amphores, de dolia et de céramique ordinaire (122-138). Plus à l'est, une seconde fosse est de la même composition.

*La tranchée VI* traversait un terrain argileux presque pur ;

seuls quelques tessons y furent récoltés : terre sigillée décorée (M XI: 144), un autre tesson provient de l'est de la Gaule (C XI: 139) ; poterie ordinaire (140-151).

Un second groupe de tranchées parallèles coupe obliquement les premières, ce qui permet de rencontrer tous les murs du bâtiment. Les constatations faites dans ces dernières sont identiques aux précédentes.

Dans la *tranchée VIII* se trouve l'angle du mur *c* et *e*, conservé de 50 à 121 cm ; tout près du mur se remarque, dans le profil, une fosse, large d'environ 120 et profonde de 77 cm, coupant la couche romaine : c'est probablement le reste d'une rigole de l'exploitation des phosphates au siècle dernier. Au point B II, dans un dépôt de pierres, se trouvait une dalle de grès, posée à plat sur les autres (prof. 57 cm) ; cette maçonnerie sèche pourrait être la base d'un poteau en bois, soutien d'une petite galerie s'étendant devant la façade méridionale ; tout près de là furent récoltés des fragments d'urnes noires et d'une « assiette de Bavai » (172-178). 4,20 m plus au sud, cette tranchée rejoint le sondage XVI, où fut repérée la continuation du mur *a*, dégagé en 1888 ; le mur *y* est conservé de 80 à 108 cm de profondeur, sous une couche de débris de la carrière. La même chose se présente dans le sondage XV, où le mur *b* se retrouve de 36 à 116 cm ; à l'est du mur, le niveau primitif est indiqué par une couche de tuiles, tandis qu'à l'ouest se retrouve la couche de craie, constatée déjà dans les tranchées I et II.

La *tranchée IX* nous donne le raccord des murs *e*, *g* et *f* (épaisseur 75 cm) et le mur *c* ; un élargissement de la tranchée en D II présente une couche de tuiles, quelques ossements et des tessons de dolium, cruches et urnes grossières (179-196).

Avec la *tranchée X* nous passons à travers tout le bâtiment, coupant le mur *f* en C VI (largeur 63 cm), le mur *d* en H II-III et la couche de craie entre les murs *a* et *d* ; la limite nord de cette couche est nettement marquée dans le prolongement du mur *c*, à l'intérieur du bâtiment ; entre *c* et *f*, la couche romaine était plutôt grisâtre et ne contenait que quelques tessons (210-212).



La *tranchée XI*, passant à travers deux fosses à décombres (cfr *tranchée V*), fut plus productive en tessons ; elle coupe également le bâtiment dans son angle nord-est ; les tuiles y sont nombreuses, surtout en *D VIII*, étalées sur une bande de terre noirâtre ; dans les fosses entre les *tranchées II-III* et *III-IV* se trouvaient des débris de tuiles, des pierres, quelques scories de fer, et une masse de tessons d'urnes grises et d'amphores (*H II* : 197-206) ; des fragments de cruches, d'urnes ordinaires, de terre sigillée, de poterie peinte en rouge (207-236). La fosse *A<sup>1</sup> X* était remplie de tessons, de clous et d'ossements (306-453) ; en *AB XI-XII* même quantité de tessons (454-572) dont un fragment en terre sigillée d'un *DRAC. 37* décoré (237), quelques fragments de grès ou de tuf et du charbon de bois.

La *tranchée XIII* passe complètement derrière le bâtiment ; quelques tessons épars (238-280).

La *tranchée XIV* devait montrer si l'édifice s'étendait plus vers l'ouest, ce n'était pas le cas ; partout on rencontre la terre vierge, excepté dans la partie nord, où l'on touche aux extrémités des fosses à décombres des *tranchées XI* et *XI* (281-301).

Les *tranchées XV, XVI, XVII* et *XVIII* enfin ne sont que des sondages pour retrouver l'emplacement exact des autres murs.

### C. LES TROUVAILLES.

L'inventaire complet des trouvailles faites à St-Symphorien comprend 663 numéros, dont la grande majorité sont des tessons de poterie.

Nous n'en donnons pas ici la liste complète, mais seulement les quelques documents pouvant servir à déterminer d'une façon plus précise la période d'occupation du site.

#### 1° *Objets en métal.*

##### I. *Monnaie :*

(77) : *tranchée IV* — moyen bronze, couvert d'une splendide patine verdâtre ; tête laurée à droite ; le revers et les légendes sont complètement polies par l'usure : Trajan (98-117).

## 2. Objets en bronze.

(132) : tranchée V — fibule de forme simple, sans décor, à cordes internes et dos aplati ; cfr une fibule de Flavion (1) : à partir de la fin du 1<sup>er</sup> s., surtout fréquent au 2<sup>e</sup> siècle.

(131) : fragment d'une petite feuille de bronze, probablement une applique.

## 3. Objets en fer.

Notons ici une série de 67 clous forgés, à section carrée et tête aplatie ; la longueur courante varie de 4 à 8 cm, le type le plus courant étant de 8 cm. Un exemplaire atteint la longueur de 29,2 cm !

(609) : une espèce de ciseau, long de 145 mm ; le tranchant, légèrement triangulaire, a une largeur de 18 mm.

(207) : tranchée XI (fig. 10) ; deux bandes recourbées, à pointes (crochets) relevées, rattachées l'une à l'autre au moyen d'un anneau. Entrave pour cheval ? Il est à remarquer que cet objet fut trouvé mélangé à des tessons romains et à un fragment de poterie vernissée du Moyen âge.

## 2<sup>o</sup> Verre.

100, 168 et 163 : trois fragments de cruche carrée en verre bleu verdâtre, assez transparent : II<sup>e</sup> s. (2).

## 3<sup>o</sup> Céramique.

### I. Terre sigillée (fig. 7) (3).

Le site étant très pauvre en poterie fine, la céramique sigillée est plutôt rare.

(1) A. DE LOË, *Belgique ancienne*, III, fig. 102, 5.

(2) H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-romeinsche Archeologie der Nederlanden*, p. 305.

(3) Nous remercions vivement Monsieur F. Vaes, Collaborateur libre aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, qui a bien voulu faire pour nous l'étude de la céramique sigillée provenant de Saint-Symphorien.

Abréviations :

DRAG : H. DRAGENDORFF, *Terra sigillata* (Bonner, Jahrbücher, 96, 1895), pp. 18 svv.

OSWALD, *Types* : F. OSWALD, *Index of Figure-Types on Terra Sigillata*, 1936/37.

(237) : tranchée XII — partie inférieure d'un DRAG. 37 (?), terre bien cuite, enduit rouge foncé, luisant ; parois pas trop épaisses (4-5 mm) ; le décor consiste en de grandes feuilles anguleuses sur rinceau ; la grandeur des feuilles pourrait déjà annoncer la période de transition : cfr HERMET, pl. 69. Une ligne perlée sépare ce décor d'une guirlande quasi trifoliée : HERMET, pl. 44-45 ; les deux motifs se retrouvent à La Graufesenque, vers la fin du 1<sup>er</sup> s.

(132) : tranchée V et (632) : tranchée XI — fond d'un DRAG. 37 (?) ; pâte fine et dure, enduit brillant, très bonne technique ; parois d'environ 3 mm ; il reste très peu du décor en médaillons festonnés ; à l'intérieur de ceux-ci, glands de chêne tels qu'on les retrouve à Lezoux et à La Graufesenque (DÉCH. 1177) et chez le potier Germanus de La Graufesenque : KNORR, pl. 37 K ; pour le petit lapin, cfr également La Graufesenque : OSWALD, *Types*, 2098. La composition du décor correspond très bien au style de Germanus (La Graufesenque, seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle).

(144) : tranchée VI — DRAG. 37 ; terre plutôt pâle, vernis luisant, parois assez épaisses (6-7 mm) ; décoration en métopes, séparées par des lignes perlées ; les petits cercles et l'astragale semés dans le champ, ainsi que le bouclier gaulois (DÉCH. 1105) indiquent déjà qu'il s'agit bien d'une œuvre de Lezoux et plus spécialement de la seconde période (env. 75-110) ; la scène principale présente Persée avec dans la main droite la tête de la Méduse et dans la main gauche, le glaive ; une draperie pend du bras gauche (OSWALD, *Types*, 234 ; DÉCH. : 146 : Lezoux : Trajan-Antonin). En face de lui un homme enveloppé d'un manteau laissant à découvert les épaules (OSWALD, *Types*, 905 ; DÉCH. : 523 : Vichy : Trajan et Lezoux : Trajan-Antonin). Les deux motifs ont été traités notamment par Cinnamus : Adrien-Antonin, surtout le milieu du II<sup>e</sup> s.

---

OSWALD, *Stamps* : F. OSWALD, *Index of Potter Stamps on Terra Sigillata*, 1931.

DÉCH. : J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904.

HERMET : F. HERMET, *La Graufesenque*, 1934.

KNORR : R. KNORR, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra Sigillata des I Jahrhunderts*, 1919.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

CURLE : J. CURLE, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead*, 1911.

(121) : tranchée IV — fragment d'un fond de DRAG. 18, au centre très convexe ; technique fine, terre rouge brunâtre, enduit rouge foncé ; la marque est seulement conservée en partie : REGIN. Il s'agit probablement de Reginus de Lezoux : Domitien-Antonin.

(70) : tranchée II — DRAG. 33. Terre rouge-clair, enduit brillant rouge ; la paroi légèrement concave pourrait indiquer la transition du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> s. et même le début du II<sup>e</sup> s.

(134) : DRAG. 33 : même profil, avec une légère incision vers le milieu de la paroi extérieure : à peu près la même période (1).

(459) : tranchée XII — DRAG. 27 : paroi peu accentuée, enduit rouge terne ; début du II<sup>e</sup> s.

(21) : tranchée I — DRAG. 36, décoré à la barbotine : II<sup>e</sup> s.

(35) : tranchée I — DRAG. 32, surtout de l'est de la Gaule ; terre rouge claire, assez friable, enduit de mauvaise qualité, rouge foncé ; probablement Rheinzabern, milieu du II<sup>e</sup> s.

(139) : tranchée VI — DRAG. 32, terre orange, enduit rouge clair ; est de la Gaule (Lavoye ?), fin du II<sup>e</sup> — début du II<sup>e</sup> s.

(213) : tranchée XI — DRAG. 18/31 ; terre orange, très friable ; l'enduit a presque entièrement disparu ; est de la Gaule, fin du II<sup>e</sup> s.

(186) : DRAG. 44.

(138) : CURLE, type II.

Quelques petits fragments trop réduits : (298 et 143), à en juger sur l'enduit proviennent probablement de La Graufesenque et (654) de l'est de la Gaule.

\* \* \*

En 1888 fut retrouvé un tesson portant la marque du potier VIMPVS, Vimpus de Blickweller et Eschweilerhof : Vespasien-Trajan (2).

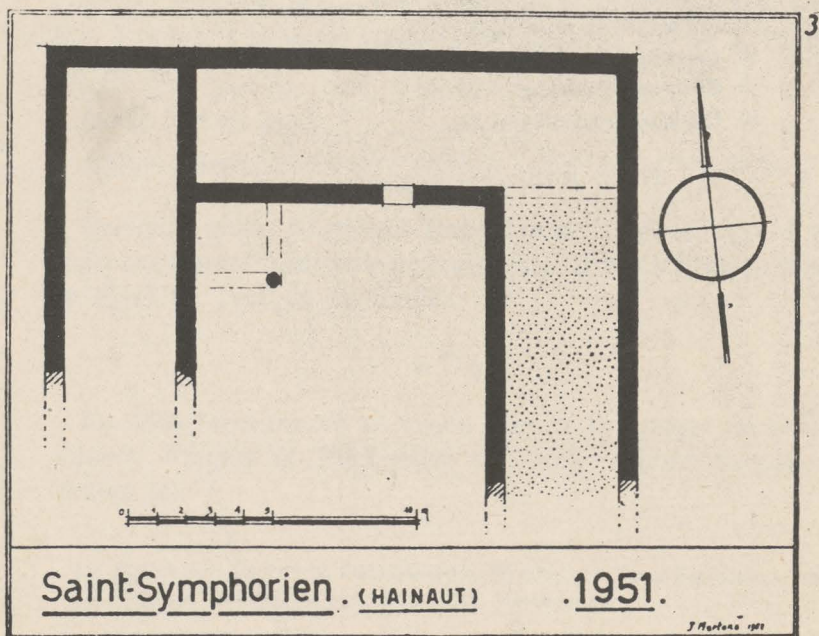
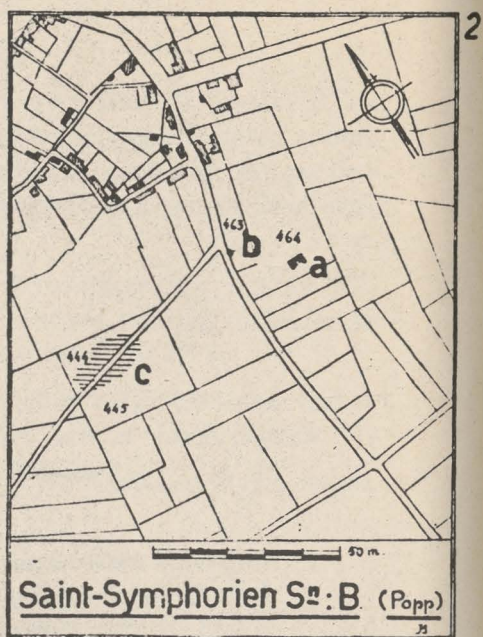
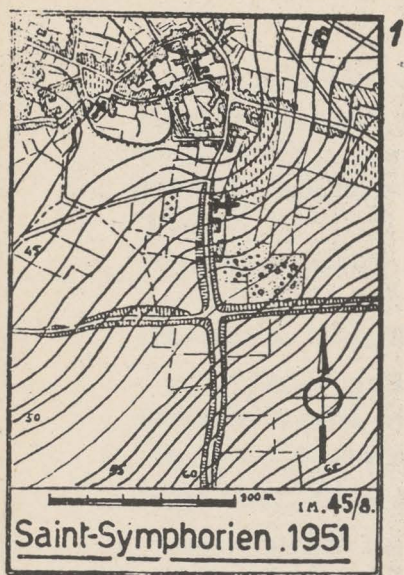
(1) F. OSWALD-D. PRYCE, *Introduction to the Study of Terra Sigillata*, p. 190.

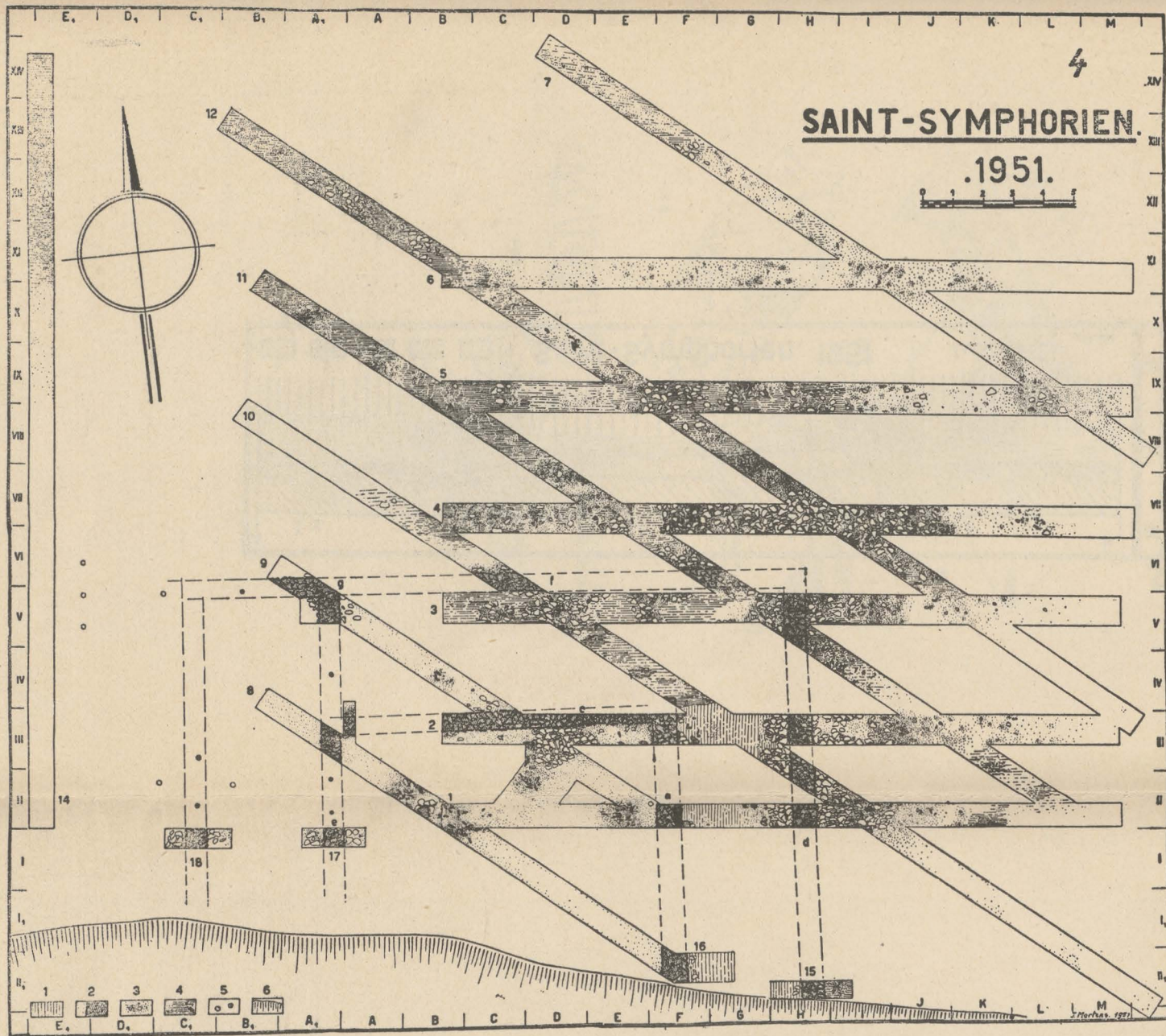
(2) OSWALD, *Stamps*, p. 336 ; *CIL XIII*, 10010/2044.

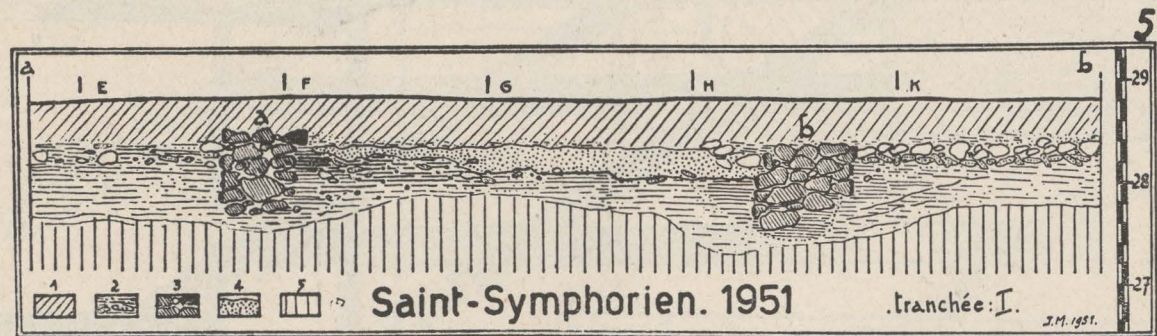
### LÉGENDE DES PLANCHES

1. Situation topographique de la villa.
2. Extrait du plan cadastral de Popp.
3. Plan des restes retrouvés.
4. Plan général de la fouille.  
1 : Couche de craie ; 2 : fondations ; 3 : pierres ; 4 : débris et terre mélangée ; 5 : sondages ; 6 : limite de l'ancienne carrière.
5. Coupe dans la tranchée I.  
1 : Couche arable ; 2 : débris ; 3 : fondations ; 4 : craie ; 5 : terrain vierge.
7. Céramique en terre sigillée.
8. Céramique fine et ordinaire.
9. Céramique ordinaire.
10. Quelques trouvailles isolées.

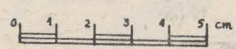
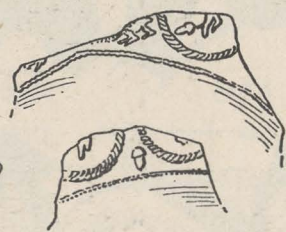
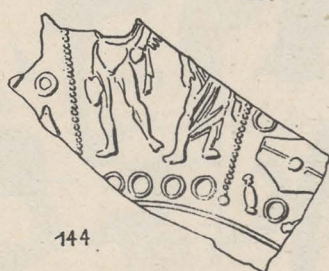
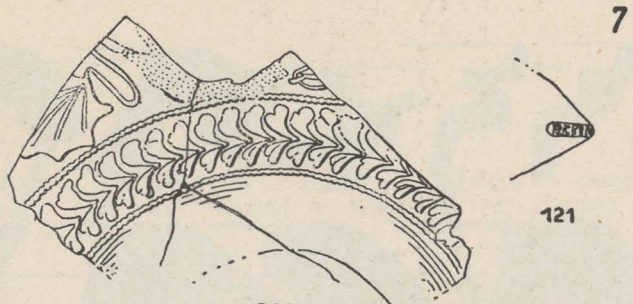
N.B. - Il n'y a pas de planche 6.



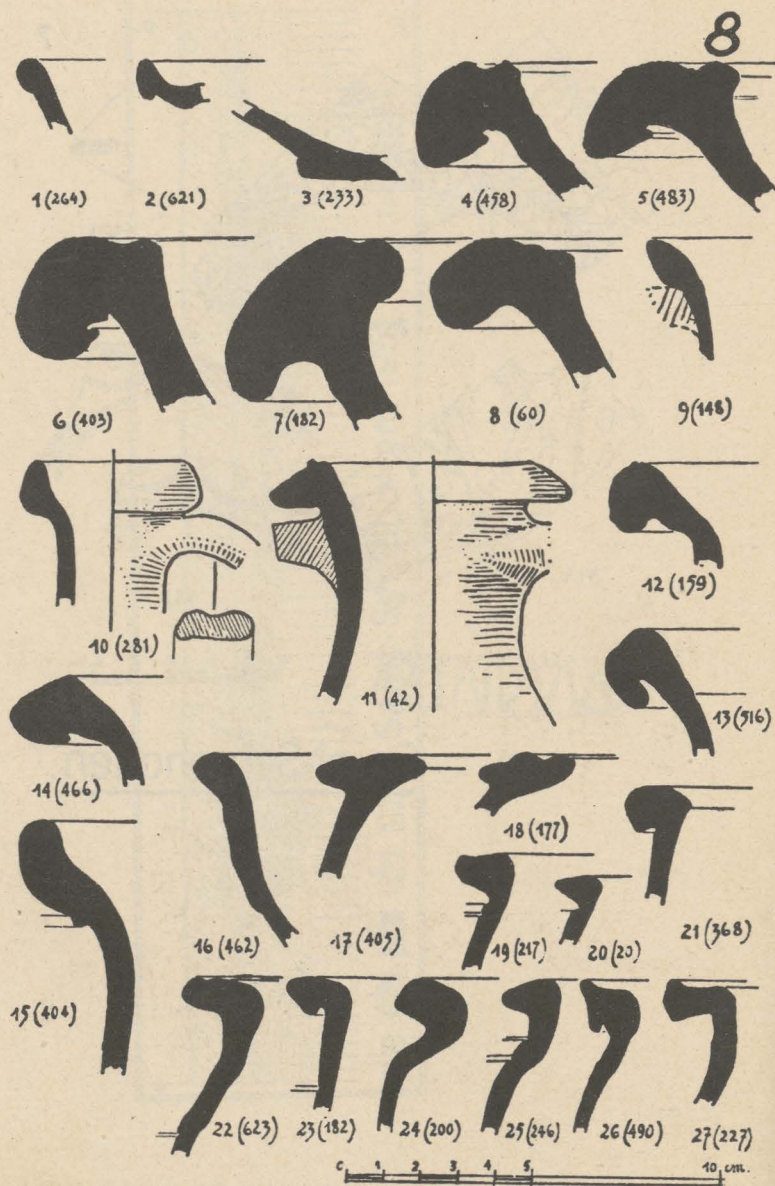








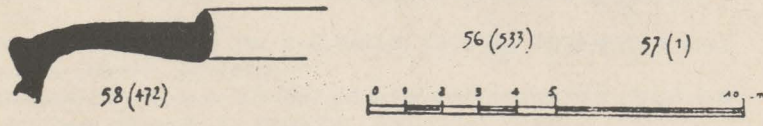
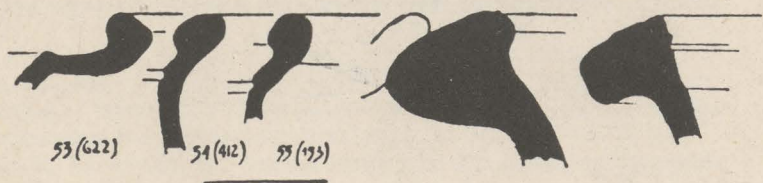
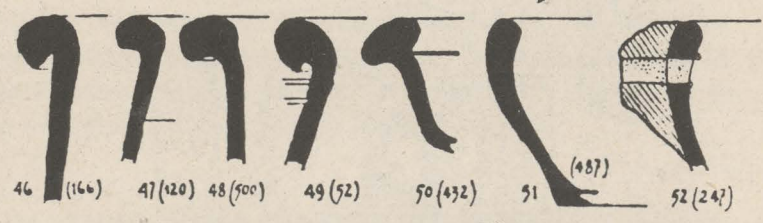
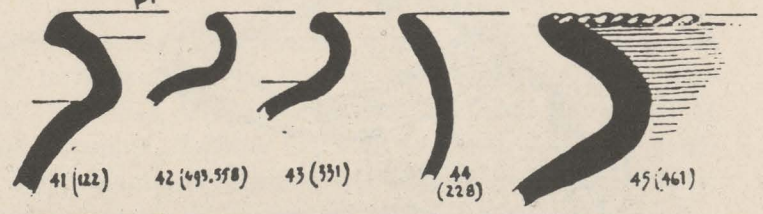
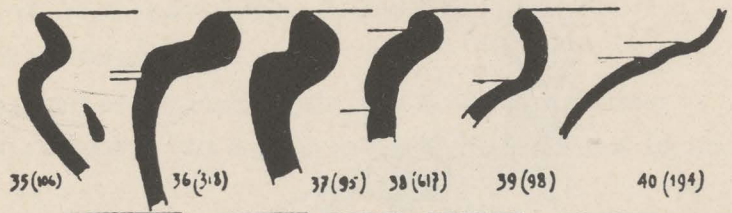
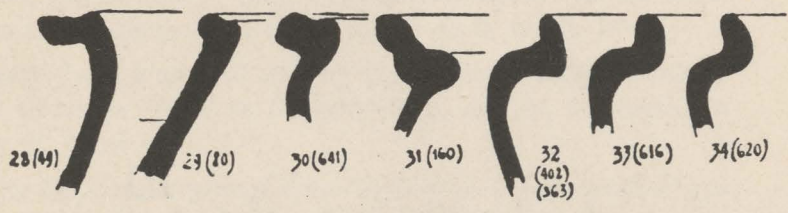
Saint-Symphorien.



Saint-Symphorien. 1951.

*J. Merleus 1951*



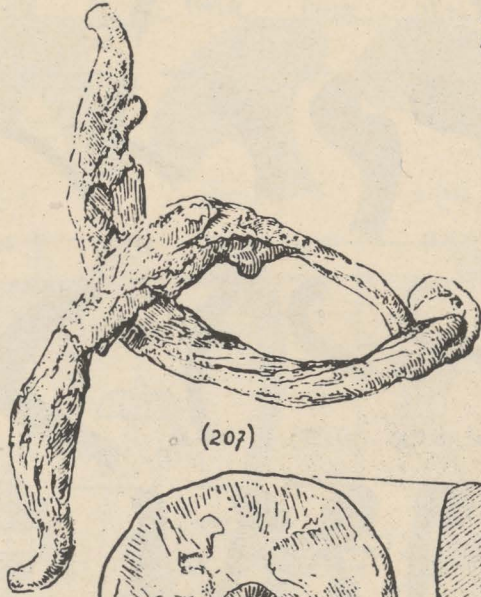


Saint-Symphorien. 1951.

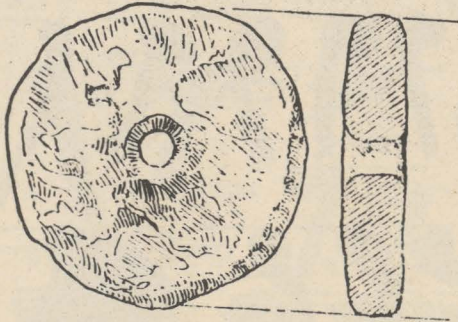
J. Harfens 437



10



(207)



101

II. Céramique fine (fig. 8) (1).

*Terra rubra*: (264<sup>1</sup>): petit fragment d'assiette : fin du I<sup>er</sup> s.  
*Terra nigra*: quelques rares fragments de la fin du I<sup>er</sup> s. :

(621<sup>2</sup>): bord d'un plat en terre fine, polie, se rapprochant du type *Ubbergen*, pl. V et *Camulodunum*, fig. 47, 8-9 (entre 10 et 65 de notre ère) (2).

(327, 640): deux tessons d'une urne grise à paroi polie : type *Hees*, pl. VI, 6 et 2 ; cfr *Van de Weerd*, fig. 42, 14.

(36) : *Ubbergen*, VI, 2.

(253), 303 et 270 : même pâte mais de forme indistincte.

(97) : bord d'un plat à profil rentrant : *Van de Weerd*, fig. 41, 9b.

Plusieurs tessons appartiennent à de la poterie à paroi très fine, en terre brunâtre ou grise et couverte d'un enduit noir brillant : (271, 644, 661, 370, 358, 502) : ils sont probablement du type biconique, *Hofheim* 113, *Van de Weerd*, fig. 42, et pourraient dater, d'après la technique, de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

(172, 173, 137, 420) : quatre fragments d'assiettes à fond plat et parois obliques, en terre blanchâtre, à noyau gris-noir et couverte d'une peinture rouge : I<sup>er</sup> début II<sup>e</sup> s. (3) ; dans la même technique est un fragment de fond : (233<sup>3</sup>).

---

(1) Les exposants renvoient aux numéros des objets représentés sur les fig. 8 et 9.

(2) Abréviations :

*Camulodunum* : G. HAWKES-M. HULL, *Camulodunum*, Oxford, 1947.

*Ubbergen*, J. BREUER, *Les Objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue* (*Oudheidkundige Mededeelingen N. R.* 12, 1931, pp. 27 svv.).

*Hees* : H. BRUNSTING, *Het Grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam, 1937.

*Hofheim* : E. RITTERLING, *Das Frührömische Lager bei Hofheim im Taunus* (*Nassauische Annalen*, 40, 1912).

*Niederbieder* : F. CÆLMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieder*, (*Materialien zur Röm.-Germ. Keramik*, I), Frankfurt, 1914.

*Arentsburg* : J. H. HOLWERDA, *Arentsburg, een Romeinsch militair Vlootstation bij Voorburg*, Leiden, 1923.

(3) *Hees*, pp. 71 et 87, n<sup>o</sup> 23 ; pour la provenance de la technique, cfr *Hofheim*, p. 100.

III. *Céramique ordinaire* (fig. 8 et 9).

1. *Broyeurs* : fragments d'une douzaine d'exemplaires ; la terre en est généralement jaunâtre, fine et très tendre, parfois plutôt rougeâtre (458) ou quelque peu plus sableuse (403) ; plusieurs exemples ont la paroi intérieure granulée. Le profil du rebord est partout horizontal : *Niederbieder*, type 86.

(482<sup>7</sup>) : terre jaunâtre à noyau gris pâle, mélangée d'impuretés ; le profil du rebord, faisant fortement saillie à l'intérieur est à comparer au type *Ubbergen*, pl. XI, 68 et *Camulodunum*, fig. 53, n<sup>o</sup> 29.

Les (403<sup>6</sup>) et (60<sup>8</sup>) ont le boudin intérieur peu marqué, tandis que les (483<sup>5</sup>) et (468<sup>4</sup>) l'ont à peu près au même niveau que la lèvre extérieure ; le fait en outre que le 403 porte une marque indique que nous avons affaire à des objets du II<sup>e</sup> s. ; seul le (482) et peut-être le (483)(1) pourraient encore remonter à la fin du I<sup>er</sup> s. La marque du (403), quoique très effacée (fig. 7) peut être lue comme MARTIALIS, avec restes d'un cadre autour de l'empreinte : CIL XIII, 10006/51 (2).

2. *Cruches et amphores* : les petites cruches sont peu nombreuses : restes de 6 à 7 exemplaires ; la plupart en une terre pâle, très tendre, à comparer à celle des broyeurs ; la paroi est lisse et mince ; quelques exemplaires sont plus rugueux et de teinte rougeâtre.

(281<sup>10</sup>) : terre rouge ; bord arrondi, formant entonnoir à l'intérieur, se rétrécissant légèrement vers le haut ; l'anse bilobée colle à la lèvre supérieure : c'est le type *Niederbieder* 62a, surtout fréquent à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (3).

(148<sup>9</sup>) : terre jaunâtre tendre ; bord évasé, fortement en oblique ; anse collée à la lèvre inférieure qui a presque complètement disparu : milieu du II<sup>e</sup> s. (4).

La même terre fine, pâle, très tendre, au noyau souvent quelque peu rose a servi à la fabrication d'une partie des cruches de

(1) Cfr G. HAWKES-M. HULL, *Camulodunum*, Oxford 1947, fig. 53, n<sup>o</sup> 32.

(2) Trouvée également à Thy-le-Baudouin, Jupille, Kessel, Rekem et Velzeke.

(3) *Niederbieder*, p. 58, pl. III.

(4) *Hees*, p. 95, type 5 a, pl. IV.

plus grandes dimensions (env. 20-25 exemplaires) ; parfois les tessons montrent une cassure avec noyau gris-pâle (475). En général, la technique est bonne, la paroi plutôt mince, avec traces d'engobe blanc ; la panse est souvent décorée de bandes en relief peu prononcées (329, 592, 384, etc.), plus anguleuses et uniformément plates (346), ou subdivisées (313 : triple ; 78 : quintuple). Anses à deux (437, 147) ou trois côtes (63). La base est annulaire (37) ou ne forme qu'un bourrelet à peine perceptible. Le fond est parfois légèrement concave (534), quelquefois plat.

La terre rouge, plus sableuse, est assez fréquente également : fragments de 12 à 14 exemplaires ; presque toujours des traces d'un engobe blanc restent visibles (pour le profil de la panse et le pied, voir ci-dessus). Quelques pièces sont caractéristiques : (42<sup>11</sup>) terre rouge-brune, les deux anses bilobées sont mises très près du bord plat, légèrement conique ; la forme est assez fréquente à Niederbieder : type 68a, fin du II<sup>e</sup> s. (1), les (159<sup>12</sup> et 516<sup>13</sup>) sont deux exemples qui montrent l'évolution d'un même profil : le (516) (cfr le 466<sup>14</sup>) a la lèvre inférieure nettement marquée tandis que chez le (159) elle a presque disparu. Une certaine parenté avec les profils des broyeures n'est pas à nier ; probablement de la fin du II<sup>e</sup> ou même le début du III<sup>e</sup> s. Une amphore en terre rouge, à noyau gris, et lèvre conique, se rapproche des (139 et 316<sup>12</sup> et 13).

Trois anses en terre rougeâtre (427, 92 et 318) à trois côtes.

3. *Poteries en terre grise*, à surface rugueuse ou grossièrement lissée. Cette poterie est de loin la plus fréquente à Saint-Symphorien (fragments de plus de 70 exemplaires), quoiqu'il ne soit pas possible d'en reconstituer des profils complets. En général, la terre est assez grossière, impure, d'une couleur gris-brunâtre, gris pâle, parfois couverte d'un enduit noir. Les formes sont souvent archaïques (462<sup>16</sup>).

a) Urnes à bord horizontal, parfois décoré d'une ou deux incisions ; le profil plutôt droit dans la partie supérieure, présente de ce fait une forme biconique assez molle : (405<sup>17</sup>, 177<sup>18</sup>, 368<sup>21</sup>, 310, 182<sup>23</sup>, 623<sup>22</sup>, 217<sup>18</sup>, 20<sup>20</sup>, 200<sup>24</sup>) ; le bord horizontal est surtout

(1) *Niederbieder*, p. 61, fig. 39, 6.

fréquent à partir du début du II<sup>e</sup> siècle pour disparaître vers la fin du siècle ; la très grande variabilité du profil de la lèvre ne permet pas une fixation chronologique plus précise (1) ; (246<sup>25</sup>, 405<sup>17</sup>) cfr *Ubbergen*, pl. X, 77 et *Niederbieder*, type 87. Le (177<sup>18</sup>), à bord rentrant et aplati, marqué par deux sillons, pourrait entrer dans la catégorie des bords plats : cfr *Ubbergen*, pl. X, 64.

b) Une variante de ce profil a le bord extérieur de la lèvre relevé, formant ainsi un appui pour le couvercle ; les divers stades intermédiaires (*Ubbergen* 36 = notre (277<sup>27</sup>), *Niederbieder*, types 110a, 103 (= 49<sup>28</sup>, 262, 80<sup>29</sup>, 641<sup>39</sup>, 490<sup>26</sup>) conduisent au profil plus compliqué, le profil cordiforme (« herzförmiges Randprofil ») de *Niederbieder*, type 89. A Saint-Symphorien un seul exemple de ce profil a été rencontré : (160<sup>31</sup>), ce type est en vogue depuis Adrien et est surtout fréquent à *Niederbieder* où il surclasse les autres profils à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. (2).

c) Une autre série est constituée par les urnes à bord rentrant et relevé ensuite, c.-à-d. avec lèvre verticale. Plusieurs fragments sont caractéristiques. La terre est le plus souvent grossière et mélangée de petites particules de terre cuite ; la couleur est d'un brun pâle, parfois grisâtre ; la lèvre est mince (402, 363<sup>32</sup>, 106<sup>35</sup>, 620<sup>34</sup>) ; plus épaisse, même légèrement arrondie chez (616<sup>33</sup>, 318<sup>38</sup>, 95<sup>37</sup>, 617<sup>38</sup>), dont la pâte correspond cependant à celle des tessons précédents. Le type se rapproche du *Niederbieder* 105, datant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (3).

d) Une multitude de tessons appartient à la forme la plus simple d'urne, au bord légèrement évasé et arrondi ; la terre varie du bleu-gris au gris et est parfois couverte d'un enduit noir. Au cours des siècles, ce type, tellement simple, n'a pas subi de transformations : on le retrouve à *Ubbergen*, pl. X, 26, 27, 35, 39, etc., *Haltern*, type 57, *Hofheim*, types 87, 88, jusqu'à *Niederbieder*, type 87 au II<sup>e</sup> s. Le galbe est presque partout le même, seuls les dimensions et l'aspect de la pâte varient : il y a de petits gobelets

(1) *Hees*, p. 142.

(2) *Ibid.*, p. 143.

(3) *Niederbieder*, p. 77 ; Voir J. J. HATT, *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule* (*Rev. Études anc.*, 51, 1949), pl. XII, 8.



à parois minces (493, 588<sup>42</sup>, 98<sup>39</sup>, 194<sup>40</sup>, 331<sup>43</sup>) et des urnes plus grandes (526, 657, 392, 122<sup>41</sup>, 50). Dans tous, la lèvre arrondie s'épaissit quelque peu vers l'extérieur ; c'est la seule différence avec les cols simples des types de La Tène, auxquels se rattache encore le (228<sup>44</sup>). Sur plusieurs fragments, la séparation entre le col et la panse est indiquée par une légère saillie, par ex. (122<sup>41</sup>). D'un type spécial est le (461<sup>45</sup>), au même col évasé mais dont la lèvre est décorée d'un motif torsadé en relief.

e) Une variante du type précédent se voit dans la série de vases, urnes et marmites à lèvre arrondie plus épaisse ; pâte et couleur sont identiques. Le bord, parfois légèrement rentrant (497, 166<sup>46</sup>, 120<sup>47</sup>), se rapproche alors quelque peu du type à bord aplati, dont il fut question plus haut (3 a : cfr 500<sup>48</sup>, 204) ; ailleurs, le bord est évasé comme la série 3 d, mais l'extrémité de la lèvre s'est beaucoup épaissie : (52<sup>49</sup>, 441, 491) (1) : ils datent surtout du II<sup>e</sup> s. Le (200<sup>24</sup>), au profil anguleux, de même que le (432<sup>50</sup>) sont en terre gris-brunâtre.

f) Beaucoup plus rares sont les bols, écuelles et assiettes à bord rentrant, soit simple, soit arrondi et profilé vers l'intérieur. Le premier type, à bord rentrant simplement renflé, rappelle les formes de La Tène ; en céramique ordinaire il est surtout fréquent à partir du II<sup>e</sup> s. : cfr *Hees*, pl. 7, n<sup>os</sup> 9, 3 (= notre (487<sup>51</sup>) ou *Niederbieder*, type 40 : (498, 559, 232) et, plus fin, (151), tous en terre grise. D'autres exemplaires ont la lèvre plus marquée, plus arrondie, tel le (11), à engobe noir, les (105, 513, 231, 89) : cfr *Hees*, pl. VII, 9, 2, 9, 1 et *Niederbieder*, type III et 104. Les (622<sup>53</sup>, 412<sup>54</sup>, 153<sup>55</sup>, 14 ou 18 et 202) reflètent la même tendance. Une de ces assiettes, le (247), à engobe noir, possède un déversoir renforcé.

La courbure de ces vases diminue sous la panse avant de se rattacher presque verticalement au fond. C'est un caractère général de cette céramique encore assez primitive ; le fond est à section plane, sans pied mouluré, le plus souvent tourné au tour (par ex. 221, 98) ; plus rares sont les fonds découpés à la ficelle sur le plateau du tour ; cette méthode, surtout en usage à partir de la

(1) Cfr *Hees*, p. 147, 7 et 148, 9 ; *Arentsburg*, fig. 92, n<sup>os</sup> 140-142. A *Niederbieder* le type 107 n'est presque plus en usage.

seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (1), n'est pas bien représentée à Saint-Symphorien : cfr. 362.

4. *Grands récipients*. Il nous reste enfin une série de tessons de grands vases à provisions : dolia ou amphores. La surface est parfois rugueuse, le plus souvent lissée grossièrement ; l'argile est impure, de couleur jaune-brun, à noyau noir (489), ou gris (630), quelquefois mélangée de petits fragments de terre cuite pilée (599). Un bord de dolium, au profil plus fin est en terre rouge-brun, à noyau noir (472<sup>58</sup>) ; un bord d'amphore est en argile poreuse, couleur ocre (533<sup>56</sup>).

#### 4<sup>o</sup> Ossements.

Tous les ossements recueillis appartiennent à des animaux, surtout des bovidés ; notons en outre des restes de chien, de porc, de chèvre ou mouton, de cheval, une défense de sanglier, et une mâchoire de chat. Un fragment de tuile porte l'empreinte d'une patte de chien (2).

#### 5<sup>o</sup> Objets divers.

(101) : disque en grès, de 81 mm de diamètre, avec trou foré au centre, à section légèrement biconique, de 12 mm de diamètre (fig. 10).

Fragments de meule, poudingue de Burnot, probablement originaire de la région de Maubeuge ou de Roisin (3).

#### 6<sup>o</sup> Matériaux de construction (4).

a) Silex noir, probablement originaire des environs (Spiennes, Obourg).

b) Craie blanche (assise de Nouvelles).

c) Grès landénien, calcaireux, de couleur grise, parfois blan-

(1) HAT, *o. c.*, p. 118.

(2) Je remercie M.F. Twiesselmann, conservateur à l'Institut royal des Sciences Naturelles, des précisions qu'il a bien voulu me donner au sujet de ces ossements.

(3) Je remercie M. Gulinck, du Service géologique de Belgique, d'avoir bien voulu déterminer pour nous la nature des divers échantillons.

(4) Dans le rapport de 1889 sont mentionnés le silex, la craie, le grès landénien, le tufeau de Cipay et le tuf de la vallée de la Meuse (d'après RUTOR).

châtre, genre quartzite, exploité jadis, notamment à Bray, Obourg, etc.

d) Concrétion calcaire très friable et poreuse, ayant l'aspect d'un tuf.

e) Petits blocs en grès dur, à face rectangulaire d'environ 15 × 10 cm, taillés en pointe (long. env. 18 cm) ; ils ont servi pour les parements des murs.

f) Imbrices.

g) Tegulae ou tuiles plates, largeur constatée 33 cm, épaisseur 2,5 cm. La terre est en général rouge brique ; quelques tuiles ont cependant un noyau noir et un lot est d'une terre impure, rose ou jaunâtre, mélangée à de petits fragments de brique pilée.

h) Fragment de dalle en terre cuite, épaisse de 46 mm, peut-être reste d'un hypocauste.

i) Les traces de mortier sont extrêmement rares et montrent un mélange grossier de briques concassées et de chaux.

j) Fragments de torchis : mélange d'argile et de paille ou d'herbes avec des traces de branches.

k) Plusieurs morceaux de scories de fer.

#### D. CHRONOLOGIE.

Dans l'ensemble, les poteries montrent que, dans cette région, comme dans d'autres parties du monde romain écartées des grands centres d'occupation militaire, la romanisation est demeurée en arrière. De là certaines formes archaïques, qui paraissent en contradiction avec le matériel céramique recueilli en Rhénanie et qui sert généralement de base aux classifications chronologiques. Ici, certaines poteries ordinaires que l'on daterait ailleurs du 1<sup>er</sup> siècle pourraient souvent se placer au 11<sup>e</sup> siècle. Il importe donc de se montrer réservé quant aux attributions chronologiques proposées et qui sont d'une valeur provisoire. Seuls quelques tessons de sigillata remontent jusqu'à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, tandis que la monnaie de Trajan se situe vers la fin de ce siècle ; la majorité des trouvailles cependant date du 11<sup>e</sup> siècle. Tout cela nous permet de conclure que le bâtiment de Saint-Symphorien a été occupé par de modestes paysans durant tout le 11<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du 111<sup>e</sup>.

### E. RECONSTITUTION ET DESTINATION DU BÂTIMENT.

Le bâtiment même présente un plan des plus simples. La longueur totale est de 20,60 m, la largeur n'étant pas connue. Les faces ouest, nord et est sont délimitées par des murs droits, tandis que dans la zone méridionale, vraisemblablement la façade, les deux ailes dépassent largement la partie centrale. Cette disposition est courante dans les villas romaines (1), quoiqu'en général les saillies soient moins marquées ; souvent les deux ailes sont reliées par une galerie couverte. A Saint-Symphorien, celle-ci ne reliait pas les deux ailes : nous n'avons retrouvé que le soubassement d'une colonne probablement en bois ; il n'y a aucune trace d'un mur bas servant de socle. Les deux ailes sont exactement de la même largeur totale de 5,20 m. Malheureusement leur longueur reste inconnue, puisqu'elles ont été démolies lors de l'exploitation des phosphates.

La largeur de la partie centrale est également de 5,20 m de sorte que nous avons ici en réalité un long couloir, divisé en trois parties et entourant une cour centrale, ouverte vers le sud (?). Le plan présente donc une certaine régularité et il est plus que probable que tout l'édifice fut construit d'une seule venue. L'intérieur du bâtiment est subdivisé en trois pièces, larges de 3,90 m et dont la partie centrale est longue de 14,60 m. On n'y retrouve ni trace de pavement, ni cave ; seule l'aile orientale montre l'assiette d'un pavement disparu ; elle consistait en une épaisse couche de craie concassée (voir p. 62 et fig. 5) ; la raison d'être de ce procédé nous échappe.

Comme des murs il ne restait que des fondations, les seuils des portes n'ont pas été retrouvés ; seul un massif près de la façade sud pourrait indiquer l'entrée.

La technique de construction est très simple ; les fondations en silex sont en maçonnerie sèche, allant jusqu'à une profondeur de 100 à 125 cm ; le niveau romain étant à environ 40/50, la profondeur primitive des fondations a pu être de 60 cm environ ;

---

(1) Plusieurs exemples chez R. DE MAEYER, *De Romeinsche Villa's in België*, pp. 50 svv.

au-dessus du sol on a employé, pour le parement, le petit blocage en grès dur ; l'épaisseur des murs est en moyenne de 64 cm ; comme nous avons recueilli plusieurs fragments de torchis, la hauteur de ces murs en maçonnerie ne dépassait probablement pas un mètre (1) ; du mortier de ces murs, ne subsistent que quelques rares fragments. Plus haut, les parois devaient être faites de poutres en bois, reliées par des branches et recouvertes d'un mélange d'argile et de paille. Le tuf, rencontré parmi les débris de démolition, fut probablement employé dans les maçonneries, et il se pourrait très bien qu'il s'agît ici d'un remploi provenant de bâtiments plus importants (2). On pourrait dire la même chose d'un fragment de dalle d'hypocauste, provenant certainement d'un autre édifice, puisque le nôtre ne présentait aucune trace de chaufferie.

Les déchets de cuisine, les ossements d'animaux, etc., indiquent que ce bâtiment a servi d'habitation. Ne lui donnons même pas le nom de villa : c'était une petite ferme toute simple, de plan plutôt pratique pour un climat comme le nôtre : il s'agit de s'abriter des vents d'ouest et du nord, aussi la façade avec la porte et la cour intérieure donnent-elles en plein midi ; ç'aura été la même chose pour les fenêtres, tandis que les murs extérieurs n'avaient que de petites ouvertures. A titre de comparaison nous pourrions mentionner les villas de Serville (3), d'Hofstade (4), de Mettet (Try Salet) (5), etc. Cette ferme n'est probablement qu'une dépendance d'un ensemble plus étendu et dont nous trouvons les restes plus à l'ouest (fig. 2, c), vers le bas de la vallée. Les relations entre ces diverses constructions restent encore à déterminer.

Quelle fut la cause de l'abandon de l'édifice ? Nous l'ignorons complètement ; aucune trace nette d'incendie ne fut retrouvée ;

---

(1) Ce fut la plupart du temps le cas en Belgique à l'époque romaine : R. DE MAEYER, *o. c.*, p. 140 svv.

(2) Le tuf fut employé couramment par ex. à Asquillies, Boussu-lez-Walcourt, Harmignies, Morlanwelz (corniches), Chastres-lez-Walcourt : *ibid.*, pp. 45, 48, 69, 86, 242 (*Inventaire*).

(3) DE MAEYER, *Rom. Villa's*, p. 51, fig. 1.

(4) S. J. DE LAET, *Opgravingen op de Steenberg te Hofstade (Cultureel Jaarboek Prov. O-Vl., 1948, fig. 6)*.

(5) DE MAEYER, *o. c.*, p. 56, fig. 5.

les petits fragments de charbon de bois peuvent provenir des restes d'un foyer.

\* \* \*

Quelques mots enfin au sujet d'un sondage effectué sur la parcelle B 463 (fig. 2, *b*). Des traces noires d'incendie sont ici nettement visibles, ainsi que les restes d'un mur en silex, partiellement calciné. En dessous du mur s'étend une fosse remplie de charbon de bois ; dans le remblai furent recueillis plusieurs tessons, identiques à ceux du bâtiment décrit ci-dessus : e. a. un tesson de Drag. 18/31, de l'est de la Gaule. Cette trace de feu, entouré d'argile rougie sur place, se prolonge jusque dans le remblai de la route actuelle reliant Saint-Symphorien à Spiennes (1).

*Bruxelles, le 30 mars 1951.*

---

(1) Je remercie vivement M. Houzeau de Lehaie des renseignements, de nature zoologique et géologique, qu'il a bien voulu me fournir ainsi que M. J. Breuer, Directeur du Service des fouilles, qui a revu complètement le texte et y a apporté de nombreuses corrections.